

Votre kannadig – gazette revêt sa robe de centenaire pour vous informer des événements sur la Commune et vous souhaite une bonne lecture. N'oubliez pas le passage à l'heure d'été dimanche 31 mars

AGENDA DU MOIS

Deomp e Brezhoneg

Mardi 5 en salle 1 à la maison des associations de 16h30 à 18h. Conversation en breton ouverte à toutes et à tous.

Glad Sant Ivi

Mercredi 6, assemblée générale à **17h à la maison des associations**

Concerts

Samedi 16 dès 17h à la maison des associations par La Plage Verte. Soirée mixette avec Larson, Noize Division et Hibou. Entrée prix libre.

Représentation Théâtre

Samedi 23 à 20h30 à la maison des associations.

La troupe « Les Anes Animés » vous présente la pièce « Fermé pour travaux »

Entrée 5€ - Gratuit - 12 ans

La Saint-Yvienne

Dimanche 24 départ de la salle des sports de 8h à 9h30.

Circuits randonnées pédestres de 7, 11, 14 et 18 km. Inscription 5€ - ravitaillement et collation comprise. Par l'association Jeunes Synergy @ synergy29140@gmail.com

Collecte de sang

Samedi 6 avril de 8h30 à 13h à la maison des associations

Rendez-vous en ligne sur <https://dondesang.efs.sante.fr/>

Vestiaire solidaire

Samedi 9 de 10h à 13h
Mercredi 20 de 14h à 17h
Samedi 30 de 10h à 13h

OUVERT A TOUS à la Maison des associations

« Meurzh gand eur
hwezadenn A zicher ar
forz penn de benn » **

www.saint-yvi.bzh

Astreinte eau
02 98 60 77 10
eau@cca.bzh

EN BREF

Premier secours

Pour augmenter le nombre de personnes formées aux gestes qui sauvent, Concarneau Cornouaille Agglomération finance des formations PSC1 pour les habitants, en partenariat avec la Croix-Rouge et Poséidon Sauvetage.

Samedi 6 avril 2024 de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 à la Maison des associations de Saint-Yvi.

Un justificatif de domicile vous sera demandé lors de votre inscription en ligne <https://urlz.fr/pGnj>

Portes ouvertes

Samedi 16 mars de 10h à 12h à l'école Sainte-Anne.

Patrimoine

À l'époque du cadastre napoléonien chaque parcelle avait un nom en breton, ce sont ainsi 2 900 noms correspondants aux 130 lieux-dits de la commune qui ont été retranscrits et qui, par thème, seront abordés à l'occasion de cet échange. Il sera aussi bien entendu question de l'histoire des noms de lieux aujourd'hui en usage de la commune.

Rencontre à la Maison des Associations **Samedi 23 mars de 15h à 17h** pour découvrir **la toponymie de Saint-Yvi.**

Photovoltaïque

Suite au succès de la réunion du **mardi 13 février** sur le thème « **Installer des panneaux solaires chez soi** » en collaboration avec le réseau Tynéo, les personnes, n'ayant pu être présentes et intéressées, peuvent s'inscrire en Mairie pour être inviter courant avril à une réunion qui abordera concrètement la pose et le coût d'achat. Retrouvez toutes les informations utiles sous ce lien <https://urlz.fr/pGjG>

Mairie de Saint-Yvi
2, Place de la Mairie
29140 Saint-Yvi
02 98 94 72 11
contact@saint-yvi.bzh

Chiens tenus en laisse

Tenir son chien en laisse est une obligation légale.

L'article 213 du Code rural interdit la divagation des chiens et des chats et en donne le pouvoir de prévention aux maires.

Ces derniers peuvent donc ordonner que les chiens soient tenus en laisse et indiquer que tout chien trouvé errant sera conduit à la fourrière.

Il a été signalé en Mairie des divagations de chiens qui ont occasionné des attaques et morsures sur des personnes.

Le Maire et ses adjoints ont le pouvoir de sanctionner les propriétaires mais ne souhaitent pas en arriver à ces extrêmes et demandent à chacun de faire preuve de civisme pour la santé de tous. Arrêté communal en lien ci-dessous 🐾 <https://urlz.fr/py6z>

Service Eau et Assainissement

Concarneau Cornouaille Agglomération vous offre la possibilité de payer vos factures d'eau et assainissement par prélèvements bancaires mensuels. Si vous souhaitez opter pour les prélèvements mensuels ou le prélèvement à échéance, vous devez retourner le mandat de prélèvement ainsi que le contrat de mensualisation reçus par courrier dans vos boîtes aux lettres. Une seule facture par an avec un premier prélèvement **à compter du 10 juin 2024**, pour 9 mensualités.

En mars 2025, vous recevrez une facture de solde basée sur la relève de votre compteur, qui sera prélevée le 10 mai 2025, votre nouvel échéancier pour les 9 prochains mois sera indiqué sur votre facture.

Si vous ne souhaitez pas être prélevé, ou si vous êtes déjà en prélèvement à échéance actuellement : vous n'avez aucune démarche à effectuer.

Informations au 02 98 60 77 10 ou par mail eau@cca.bzh

Mutuelle Communale

Contact pour établir des devis et bénéficier de tarifs avantageux pour votre couverture santé.

* **Carole Reland de Mutualia au 0 787 376 958** ou reland.carole@mutualia.fr
* **David Devallée de Mutami au 0 675 860 792** ou david.devallee@mutami.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, mercredi et vendredi
8h30 à 12h et 14h à 17h
Jeudi : 8h30 à 12h – Samedi : 9h-12h

DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE ce mois

Mizvezh ar brezhoneg, célébrez le mois du breton en mars autour d'animations gratuites dans les médiathèques communautaires de CCA.

* **Vendredi 1er mars** : Éveil musical : Sonnez les mots à 10h. Pour découvrir et favoriser l'écoute de la voix et du rythme.

* **Mercredi 6 mars** de 16h30 à 18h30 : lectures à volonté pour les plus de 6 ans

* **Vendredi 8 mars** : Les p'tites histoires à 9h30, Séance de comptines et de racontines pour les tout-petits.

* **Mercredi 13 mars à 14h** : Rendez-vous loisirs créatifs avec pour thématique les cadres nature.

* **Du 15 au 21 mars** : Fête du court métrage : diffusion en continu de films courts (aux horaires d'ouverture), casques audios fournis

* **Samedi 23 mars : Atelier Toponymie** à 15h en collaboration avec Glad Saint Ivi et Tud Bro Konk

* **Jeudi 28 mars** : permanence numérique de 16h30 à 18h pour un accompagnement à utiliser le numérique à votre rythme.

Chantier : suivez toute l'actualité du chantier de la future médiathèque communautaire de Saint-Yvi sur <https://www.cca.bzh/>

Fête du court métrage : L'événement national est de retour, du 20 au 26 mars, pour exposer la magie du court au plus grand nombre.

Tous les ateliers sont gratuits, limités en jauge et nécessitent une inscription au 02 98 94 77 06

La médiathèque de Saint-Yvi dispose désormais d'une boîte de retours de documents accessible 24h/24 et 7j/7.

Toutes les informations pratiques et toute la programmation sur <https://www.cca.bzh/> rubrique Sortir Ici, onglet médiathèques

| | | |
|-----------------|----------|-----------------------------|
| | Mardi | 16h30 – 18h30 |
| | Mercredi | 10h30 – 12h / 16h30 – 18h30 |
| Horaires | Jeudi | 16h30 – 18h30 |
| | Vendredi | 16h30 – 18h30 |
| | Samedi | 10h30 – 12h / 14h – 16h |

LES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR

Les numéros d'urgence

Appel d'urgence européen unique : 112
Dépannage autos (y compris hybrides) : 02 98 94 71 88
Dépannage et sécurité ERDF : 09 726 750 29
Gendarmerie et Police secours : 17
Pompiers : 18
SAMU : 15
Centre anti poison : 02 99 59 22 22

Médecins

SÖVER Gabriel - MONFORT Xavier
FERRIERE Marie
Maison de santé
22 Hent Ar Boulennou
02 98 94 70 94
Prise de rendez-vous sur Doctolib

Cabinets d'infirmières

BOUTAIN Chloé
PELETER Catherine
Maison de santé
22 Hent Ar Boulennou
06 60 11 66 85
CARFANTAN Hélène
QUILLIEN Solène
LE ROY Odile
MOURRA Marie-Christine
GILLARDIN Corentin
Maison de santé
22 Hent Ar Boulennou
02 98 94 75 58
PORREYE Anthony
Linguennec
02 98 51 54 89

DU CÔTÉ DE L'E-BUS

L'e-bus sera présent (place du Générale De Gaulle, Parking derrière la Mairie)

Mercredi 13 et 27 Mars de 10h à 12h15 et de 14h à 17h pour l'accompagnement aux démarches administratives en ligne et aux usages du numérique.

Organiser ses photos : mercredi 13 mars de 14h à 16h.

Sécurité en ligne : mercredi 27 mars de 14h à 16h.

L'inscription est nécessaire soit par téléphone au 02 98 97 77 07 ou en ligne

<https://mesdemarches.cca.bzh/>

INFOS SERVICES – COMMERCE

- **Julien Marino**, photographe professionnel pour vos événements de famille, portraits. Contact au **0 760 818 991** ou sur www.julienmarino.com
- Votre **Proxi** est fermé jusqu'au 4 mars inclus.
- Votre Boulangerie **Autret** est fermée du 1er mars au 3 mars inclus.
- Salon du bien-être **samedi 2 mars de 9h à 18h à la Maison des associations. Entrée gratuite.** Création, découvertes, maquillage, dégustations et gourmandises, contactez **Fanny au 06 40 32 98 60**

Conciliateur de justice

Mme Papin tiendra une permanence en Mairie **mardi 12 mars de 10h à 12h.**

Sur rendez-vous en téléphonant au 02 98 94 72 11

Horaires Agence Postale Communale

Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
Vendredi de 14h à 16h30, Samedi de 9h à 12h

Levée du courrier à 12h, boîte de dépôt devant la Mairie.

Pharmacies de garde

Du 2 au 8 mars : Pharmacie Duquenne - 4 rue Ernest Renan, 29140 ROSPORDEN - 02 98 59 25 64

Du 9 au 15 mars : Pharmacie Boëdec - 3 rue de Pen Pavé, 29370 CORAY - 02 98 59 12 16

Du 16 au 22 mars : Pharmacie Morvan Isabelle - 6 place de la Mairie 29140 SAINT-YVI - 02 98 94 73 05

Du 23 au 29 mars : Pharmacie du Bois d'Amour - 8 rue Emile Bernard, 29930 PONT AVEN - 02 98 06 14 76

Du 30 mars au 5 avril : Pharmacie Célin - 52 rue Jean Jaurès, 29390 SCAER - 02 98 59 40 57

Masseurs - Kinésithérapeutes

SCAVENNEC Thierry
3 rue Ile d'Ouessant
02 98 94 75 69

BECAM David (osthéo)
COZIC TITOUR Emmanuelle
ROUGERON Patrick
11 place de la Mairie
02 98 94 78 48

Pédicure – Podologue

LE SÉAC'H Ewenn
29 rue Jean Jaurès
07 64 54 35 63

Pharmacie

MORVAN Isabelle
6 Place de la Mairie
02 98 94 73 05

**** « Mars d'un seul souffle assèche le fossé »**